La Ville de Paris ouvre le recrutement de 150 postes d'adjoint·es administratif·ves, sans concours. Vous pouvez postuler jusqu'au 29 avril 2022.
En rejoignant la Ville de Paris en tant qu'adjoint·e administratif·ve, vous pouvez notamment exercer des missions administratif·ves ou d'accueil du public.
Les postes sont à pourvoir dans les différentes directions de la Ville de Paris et un grand nombre en mairies d'arrondissement .
En tant qu'agent·e d'accueil vous êtes au contact de l'usager·ère. Vous l'informez, l'orientez et l'accompagnez dans ses démarches (agent état civil, bureau des élections, antenne logement,..).
Comme gestionnaire administratif·ve polyvalent·e vous pouvez occuper vos fonctions dans les secteurs :

- des ressources humaines en conseillant et orientant les agent·es et en réalisant les actions administratives sur leur dossier (paie…)
- budgétaire et comptable en assurant les activités de gestion permettant le paiement des dépenses ou l'encaissement des recettes de la Ville de Paris.
- secrétariat polyvalent en apportant un appui administratif à un ou plusieurs encadrant·es ou auprès d'élus.

# Le profil et les conditions pour candidater

- remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- maîtrise des outils informatiques et bureautiques
- rigueur et sens de l'organisation
- capacité à travailler en équipe
- sens du service public
- appétence pour la polyvalence et le travail collectif

# Les modalités de recrutement

La Ville de Paris recrute 150 adjoint·es administratif·ves d'aministrations parisiennes de 1ère classe.
**Ce recrutement sans concours est ouvert du 4 au 29 avril 2022**
La sélection s'effectue en 3 phases :

- Première phase : sélection sur dossier (CV et lettre de motivation mentionnant l'emploi d'adjoint·e administratif·ve 1ère classe)
- Seconde phase : épreuve de bureautique

Mission Locale d'Aubervilliers - Tous droits réservés

- Troisième phase : entretien avec le jury

## Comment postuler à la Ville de Paris ?

- soit par internet en accédant à **la plateforme en ligne**.
- soit par dossier de candidature propre à ce recrutement en le demandant ou en le retirant à l'adresse suivante :
  Mairie de Paris
  Direction des ressources humaines
  Bureau du recrutement
  2, rue de Lobau – 75004 Paris
  Horaires d'ouverture (de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h excepté les samedis, dimanches et jours fériés).
  Les demandes de dossiers par voie postale devront être accompagnés d'une enveloppe, format 32×22,5 libellée aux noms et adresse du·de la candidat·e et affranchie au tarif en vigueur pour 250g..

Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen du dossier de candidature original, propre à ce recrutement et délivré par la Ville de Paris.
N'hésitez pas à contacter la Mission Locale d'Aubervilliers pour être conseillé·e et accompagné·e dans vos démarches de candidature

Mission Locale d'Aubervilliers - Tous droits réservés